

Image not found or type unknown



voie privée et servitude de passage

Par **dubrocaads**, le **08/02/2013** à **14:26**

bonjour

demande de déclaration préalable pour 3 lots et un surplus bâti (usine désaffectée) 3 lots sur la voie publique dont 2 grevés d'une servitude de passage de 5 m chacune symétrique sur 2 lots (pour desservir le bâtiment désaffecté et un terrain en zone agricole), le POS interdit la création de voie nouvelle. peut on considérer qu'il s'agit d'une voie nouvelle ou non

merci pour votre réponse